

## Revue *ENGAGEMENT*

### Dossier Thématique : Service national universel (SNU)

Constitué par les réflexions sur le SNU parues dans la revue depuis un an.

Réalisation : ASAF - octobre 2018  
Téléchargeable sur le site : [www.asafrance.fr](http://www.asafrance.fr)

Réactions et contributions éventuelles à adresser à : [contact@asafrance.fr](mailto:contact@asafrance.fr)  
ASAF : 18 rue Vézelay - 75 008 Paris

# SOMMAIRE

## Lettre de l'ASAF

**Retour à un service national obligatoire P10**

Automne 2017 (N° 116)

**Éducation nationale et Armées, des relations nouvelles P10**

Été 2018 (N° 119)

---

**N° 117 Hiver 2017**

**Pourquoi confier aux armées l'encadrement du service national universel n'est pas opportun - Jean-Marie Faugère P15**

**Service national universel et service militaire...**

Jean-Claude Thomann **P18**

**Le Service national universel, une promesse de campagne inconséquente**

Gilbert Robinet **P22**

**Service unique obligatoire**

Michel Loridon **P26**

---

**N° 118 Printemps 2018**

**Les yeux de Chimène**

Dominique Mariotti **P41**

---

**N° 119 Été 2018**

**Le service national universel : une opportunité pour remettre au coeur du débat public les fondements de la cohésion et de la souveraineté de la Nation**

Pierrick Guirriec **P32**

**Service national universel : pour quoi faire et avec qui ?**

Yann Pertuisel **P36**

**Le vrai, le faux et le plausible : question aux futurs appelés du service national universel - Dominique Baudry P39**

---

**N° 120 Automne 2018**

**Le service national universel , une nouvelle démission de la République**

Jean-Claude Allard **P17**

**SNU : lecture du rapport du groupe de travail (GT)**

Jean-Jacques Noirot **P20**

## Retour à un service national obligatoire ?

### Propos de campagne

L'idée a déjà fait couler beaucoup d'encre parce que nombre de ses supporters pensent que là est la solution simple à une question lancinante qui ronge la société française : comment retrouver la cohésion nationale, comment éviter que certains jeunes et adultes, Français et étrangers qui haïssent notre pays, son Histoire, ses valeurs, ses coutumes et traditions en arrivent à massacrer nos concitoyens à coups de camions, de kalachnikov, de ceintures d'explosifs, voire même de couteaux ou de machettes ?

Pourtant, peut-on raisonnablement imaginer qu'un mois passé dans un environnement militaire à vivre des activités qui ne pourront être trop exigeantes, puisque tous devront pouvoir les suivre, puisse compenser les carences d'une éducation civique de 15 années d'école, voire parfois déradicaliser certains d'entre eux qui sont déjà, avant leur majorité, de véritables terroristes ?

### Un service national obligatoire est irréaliste

Le président de la République a demandé que des propositions lui soient présentées pour le mois de décembre 2017.

**Une classe d'âge compte environ 800 000 jeunes.** Elle est constituée non seulement des enfants nés français, mais aussi des étrangers arrivés avant leur majorité qui demandent la nationalité française et des milliers de personnes de 18 à 35 ans d'origine étrangère qui rejoignent notre pays après leur majorité et qui ont certainement le plus besoin d'être brassés avec les autres jeunes Français.

**Pour une durée d'un mois**, on peut envisager d'incorporer 100 000 jeunes tous les mois et demi et laisser entre 2 incorporations une quinzaine de jours aux cadres pour préparer l'arrivée du contingent suivant. Mais sur ce mois, il faut décompter une semaine de formalités d'arrivée et de départ : transport, visite médicale, perceptions, et autres démarches pour cette centaine de milliers de jeunes que les cadres devront apprendre à connaître en quelques jours pour conduire ensuite une formation élémentaire très brève, trop brève pour qu'elle ait un véritable effet.

**Outre l'infrastructure inexistante** pour accueillir simultanément ces dizaines de milliers de jeunes, **c'est l'encadrement** qui constitue sans doute le point le plus difficile à résoudre rapidement. Pour former et soutenir 100 000 nouveaux jeunes chaque mois, il faut recruter, former et gérer de l'ordre de 40 000 cadres et gradés supplémentaires et non des moindres, car la formation élémentaire, en un si court laps de temps, d'une telle diversité de jeunes, contraints et dont certains éléments poseront inévitablement de graves problèmes tant leur rejet de notre pays est puissant, requiert des officiers, sous-officiers et gradés de très grande qualité, bien formés. En outre, ces cadres devront être pour moitié des femmes destinées à encadrer les unités féminines, tant il est peu envisageable de constituer des unités mixtes avec les inextricables problèmes que cela entraînerait.

Par son coût insupportable aujourd'hui, au regard de l'état des finances publiques, repre-

dre l'idée du service national d'antan, élargi aux femmes et ramené à un mois (au lieu d'un an) apparaît comme une vue de l'esprit, ou au moins comme une fausse bonne solution.

### **Privilégier une formation militaire sélective**

En revanche, il est possible d'envisager une solution alternative permettant d'améliorer la prise en compte des questions de Défense dans l'opinion publique et de renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté nationale.

Elle consisterait à donner, non pas à tous les Français mais à certaines catégories d'entre eux, une formation à caractère militaire. En priorité à ceux qui aspirent aux hautes responsabilités de l'État, aux futurs enseignants et aux fonctionnaires, enfin aux personnels de certains services publics et peut-être des sociétés privées de sécurité. La situation de guerre dans laquelle nous vivons et qui est appelée à durer justifie qu'un effort de sensibilisation et de formation soit fait dans le domaine de la Défense.

### **Ceux qui aspirent à servir l'État au niveau national**

Ils recevraient initialement une formation d'officier de réserve pendant 4 mois puis effectueraient un stage de 4 mois dans un poste opérationnel au plus près des hommes et des femmes de l'armée avant d'effectuer une période de 2 mois au sein d'un état-major.

Un tel cursus permettrait à ceux qui décident de l'équipement et de l'envoi des forces en opération, une meilleure compréhension des réalités et des besoins et leur donnerait une légitimité accrue d'autant que, depuis la suspension (en fait la suppression) du service national, seul un petit nombre de Français a une idée des contraintes qui pèsent sur les armées.

### **Les enseignants, à qui il revient d'assurer la formation civique des jeunes**

À ce titre, il serait imposé un stage de 4 mois pour tous les nouveaux enseignants (public, sous contrat ou privé). Ils verraient leur statut de fonctionnaire d'autant plus justifié et leur mission renforcée.

C'est bien aux enseignants, ayant alors reçu une formation complète et concrète, sensibilisés aux questions de Défense, qu'il appartient d'assurer à leur tour la formation civique de leurs élèves et leur donner le sentiment d'appartenir à la communauté nationale française.

### **Enfin les hommes et les femmes qui font le choix du service de l'État**

Les personnels civils de la fonction publique d'État (en particulier ceux du ministère des Armées), les personnels de certaines entreprises assurant des fonctions de service public tels que la SNCF ou la RATP et sans doute les agents de sécurité des sociétés privées recevraient une formation militaire de 4 à 12 mois selon le niveau de leurs responsabilités.

Ainsi faute de pouvoir assurer une formation à toute une classe d'âge, est-il souhaitable d'étudier les modalités d'une solution alternative visant à sensibiliser et à former aux questions de Défense ceux qui assurent la direction de la Nation, l'éducation de ses enfants et le bon fonctionnement de l'État et des services publics surtout en périodes de crise.

L'ASAF est prête à poursuivre la réflexion sur la base d'une telle proposition mais elle estime que la création d'un service national universel conduit à une impasse.

*La RÉDACTION de l'ASAF*

## Éducation nationale et Armées, des relations nouvelles

Le projet de service national universel, quelle que soit sa forme qui, jusqu'à aujourd'hui, reste très floue, pourrait être l'occasion pour le ministère de l'Éducation nationale et celui des Armées d'établir de nouvelles relations basées sur une meilleure connaissance mutuelle et une compréhension réciproque du rôle de chacun.

### Deux ministères distincts pour des missions différentes

L'institution militaire, aujourd'hui ministère des Armées, n'a pas vocation à assurer le brassage social de tous les jeunes de 18 ans qui vivent sur notre sol, ni de leur inculquer la notion de respect et les règles de comportement civique. Il n'empêche qu'elle y contribue.

La mission éducative de ce futur service, à caractère non militaire, telle qu'elle semble aujourd'hui définie par le président de la République, ne s'inscrit pas dans la finalité du ministère des Armées qui est de préparer et d'engager par les armes des unités militaires au combat, ce qui peut aller, si la mission l'exige, jusqu'au sacrifice des hommes et des femmes qui y servent.

D'ailleurs les Armées ne disposent ni des cadres en nombre suffisant, ni des moyens matériels et financiers nécessaires pour prendre en charge annuellement tous ces jeunes, alors qu'elles peinent déjà à assurer leurs propres missions. En revanche, elles cultivent au quotidien, en leur sein, les valeurs recherchées par le président de la République

car elles sont à la base de la cohésion et de la discipline indispensables au combat.

En outre, la France dispose par ailleurs d'un ministère de l'Éducation nationale qui accueille gratuitement, pendant au minimum 13 ans (en principe de 3 à 16 ans), tous les jeunes qui vivent sur son sol, aussi bien français qu'étrangers.

Comme son nom l'indique, il lui revient donc d'assurer, en liaison étroite avec les parents, une fonction d'éducation, notamment civique, fondée, en particulier, sur le respect d'autrui, sans lequel il ne peut y avoir de vie collective. Il est également de sa responsabilité de révéler et de développer le sentiment d'appartenance à la communauté nationale française, ce qui implique des devoirs et des droits, sans lesquels il ne peut y avoir de Nation rassemblée et libre. Cette institution, forte d'un million de cadres, a le devoir de transmettre à tous les jeunes Français, non seulement et en priorité des savoirs, mais aussi un savoir-être individuel et collectif.

### Se connaître, échanger et partager

Les menaces, qui pèsent aujourd'hui directement sur nos concitoyens et sur notre territoire, constituent une occasion nouvelle pour rapprocher les deux institutions. Les clivages liés aux guerres d'Indochine et d'Algérie s'estompent avec le temps et nombre de cadres ressentent de chaque côté, intuitivement, l'exigence de mieux se connaître pour relever ensemble et plus efficacement

les défis auxquels notre pays est confronté. Les Armées, qui recrutent plus de 20 000 jeunes Français par an, sont naturellement intéressées au premier chef par la qualité de l'enseignement reçu par les jeunes qui sortent du système scolaire. Mais elles peuvent aussi partager leur expérience au bénéfice de certains aspects de la formation des enseignants.

Les moyens matériels détenus par des unités - voire des écoles militaires - et des établissements scolaires dans une même ville ou région peuvent parfois se compléter. On a vu, par le passé, les moyens audiovisuels d'une école militaire et certains de ses instructeurs former, dans ses murs, des étudiants de l'université locale à l'expression orale et aux techniques de l'entretien. En contrepartie, des élèves militaires suivaient des cours de langues rares à l'université. On peut d'ailleurs vivement regretter la diminution drastique du nombre de places offertes, dans le cadre de l'enseignement militaire supérieur, à des officiers que ce soit à l'université ou dans de grandes écoles. Il y avait là, outre l'importance pour les Armées de doter certains de leurs officiers de diplômes d'écoles prestigieuses, une occasion enrichissante de rencontres entre étudiants, enseignants et militaires où chacun apprenait des autres.

Cette pratique pourrait être relancée, comme, à l'inverse, la formation initiale des jeunes enseignants pourrait être complétée par des stages de plusieurs semaines au sein des forces armées afin d'approfondir leur connaissance et compréhension d'un milieu qui leur est, depuis la suspension du service national obligatoire, hélas trop souvent méconnu.

Ils découvrirait, par exemple, comment les Armées détectent, encouragent et promeuvent les talents chez les engagés et récompensent l'excellence. Ils y verraient aussi comment les Armées inculquent la discipline plus par consentement que par coercition, veillent à une stricte laïcité, exigent le respect des personnes et des biens comme celui de la propreté et de l'hygiène, assurent la formation aux gestes de premiers secours et pratiquent la formation continue tout au long du déroulé de carrière de leurs membres.

Davantage de cadres militaires pourraient intervenir dans les établissements scolaires devant les élèves, y compris et peut-être prioritairement dans les quartiers dits difficiles, pour mieux faire connaître les perspectives de carrière à des jeunes provenant de milieux défavorisés. Sans démagogie aucune, ces élèves découvrirait alors l'existence dans les Armées d'une réelle « méritocratie » et la possibilité d'un « escalier social » ouvert à tous grâce au pouvoir égalisateur de l'uniforme.

Il existe, à l'évidence, entre l'Éducation nationale et les Armées de nombreux domaines où de fructueux échanges sont possibles. Si, dans ces deux institutions, de nombreuses individualités y sont prêtes, il reste encore de vieux réflexes idéologiques qui font que « le système » encore trop souvent s'y oppose. Ce serait pourtant un signe fort donné par notre pays de sa volonté de mettre en œuvre une stratégie globale visant à mieux relever le redoutable défi de la cohésion nationale qui seule peut garantir, *in fine*, notre indépendance, notre sécurité et notre liberté.

*La RÉDACTION de l'ASAF*

## Pourquoi confier aux armées l'encadrement du service national universel n'est pas opportun

**Ayant connu durant une grande partie de sa carrière le service militaire obligatoire, le général Jean-Marie Faugère dresse le bilan des risques que les armées pourraient encourir, à son avis, si elles se voyaient confier l'encadrement du service national universel.**



*Le chef militaire forme ses hommes pour le combat*

S'il n'est plus question de renouer avec le service militaire obligatoire, puisque la France ne se connaît plus d'ennemi depuis la disparition de la menace soviétique<sup>1</sup>, le projet de confier aux armées l'encadrement du futur service national universel relève de l'utopie la plus confondante pour tout un ensemble de raisons de bon sens.

Sur le plan des principes, est-ce vraiment à l'État par le canal de l'institution militaire d'élever et d'éduquer la jeunesse pour lui permettre de trouver sa juste place dans la société civile et la communauté nationale ? Si, au cours de l'Histoire, certains États se sont lancés dans une telle entreprise, la plupart du temps l'expérience s'est soldée, pour le prétendu bien de la société, par des échecs retentissants, cette volonté de maîtriser les

esprits et les comportements individuels relevant essentiellement de régimes d'essence totalitaire. On pourra objecter que le contexte du jour est fondamentalement différent ; encore faudrait-il analyser avec justesse les causes d'une telle situation avant de prétendre en corriger les effets.

À partir du constat d'une jeunesse sans formation et sans but, désorientée, désocialisée, voire radicalisée par endroit, l'immense tâche de la remettre à sa place dans la société ne ressort pas d'une mission militaire et ne répond nullement à la finalité des armées. Elle en constitue même un dévoiement préjudiciable à l'accomplissement de leurs vraies missions. De plus, s'atteler à corriger les effets de l'absence d'autorité conjuguée à une carence d'éducation et de sens civique de la part des familles et de l'école ne permet rien de traiter les causes de la situation regrettable dans laquelle, aujourd'hui, une grande part de la jeunesse se trouve plongée. On pourrait ajouter que prétendre corriger l'état d'esprit et les comportements de jeunes

<sup>1/</sup> Contrairement aux idées en vogue, le terrorisme de quelque nature qu'il soit, n'est pas un « ennemi », pas plus que les terroristes sur le territoire national, lesquels ne sont jamais que des criminels relevant du droit commun.

## LIBRES PROPOS

de dix-huit ans et plus par un « brassage social » de quatre semaines, même encadré par des militaires, participe d'un angélisme qui confine à l'irréel et d'une méconnaissance profonde des ressorts humains et de la psychologie la plus élémentaire. À l'époque du vrai service militaire - qui était d'ailleurs dénigré sans vergogne par quelques familles politiques - dont la finalité répondait alors à l'obligation de protéger et de défendre la Nation contre des agressions extérieures, les cadres des armées savaient bien que la mentalité d'un jeune n'évoluait favorablement - quand c'était le cas - qu'à partir d'une période de plusieurs mois bien au-delà d'un semestre...

Ce service national sera mis en œuvre dans un cadre interministériel pour sa direction générale. La mise à disposition de formateurs, le contenu des programmes et, pour une part

**« On voit bien que la charge la plus lourde ne pourra revenir qu'aux armées pour la vie courante, les règles de vie communautaire et la restauration du lien social »**

a priori, la délivrance des moyens matériels seraient partagés par d'autres départements ministériels. On voit bien que la charge la plus lourde, compte-tenu de sa permanence et de ses exigences, ne pourra revenir qu'aux armées pour la vie courante (actes de gestion individuelle, hébergement, alimentation, etc.), les règles de vie communautaire (discipline) et la restauration du lien social ; toutes choses, évidemment, que les cadres militaires maîtrisent - on le redécouvre présentement - grâce en grande partie à la perspective, présentée au soldat, de l'engagement opération-



Photo ASAF

**1974, Allemagne : entraînement des appelés au tir PA**

nel qui n'admet pas l'à-peu-près. Cette finalité militaire n'existera pas ici pour des jeunes dont on peut craindre que certains d'entre eux peineront à trouver du sens et de la légitimité à ce passage obligé dans des mains militaires.

Sur l'aspect interministériel, l'expérience montre qu'un tel niveau de gouvernance fonctionne mal en France ; il dilue les responsabilités, laisse des pans d'attributions en déshérence, d'autant que les administrations civiles, hormis en principe celle de l'Éducation nationale ou de l'Intérieur, n'ont aucune expertise de la « gestion de masse » et manquent totalement de moyens matériels adaptés à cette nouvelle mission. Sans parler de la gestion financière et budgétaire de cet ensemble que d'aucuns s'empresseront de rejeter sur le voisin.

Concernant les armées, les obstacles sur la voie d'une telle entreprise ne sont pas négli-



geables après le détournement de leur finalité. L'institution militaire se trouve réduite à sa plus simple expression par la volonté politique, que des événements dramatiques récents ont illustrée comme largement insuffisante pour accomplir ses missions pérennes. Les effectifs des armées, leurs moyens, y compris financiers, sont contestés systématiquement par Bercy quelle que soit la couleur de la majorité issue des urnes. On peut douter alors que la priorité en la matière soit accordée à cette tâche pour assoir la viabilité d'un nouveau service à portée universelle. Il ne s'agit pas ici d'un procès d'intention, mais d'une vision réaliste éprouvée par l'expérience.

Par ailleurs, concernant cette nouvelle mission dévolue aux armées, il est à craindre plusieurs phénomènes tels que l'usure morale et physique de cadres à l'effectif compté, obligés de répéter inlassablement, tous les mois, les mêmes efforts de persuasion et de for-

mation morale qui ne répondent pas strictement à leur vocation. Pourrait s'ensuivre une crise de recrutement par effet de lassitude

**« L'école devrait demeurer le lieu légitime et prioritaire de brassage social et d'apprentissage de la vie en société »**

chez les jeunes officiers et sous-officiers devant une perspective d'emploi hors de leur vocation. Alors que d'un autre côté, les mêmes efforts ne seraient pas exigés de ceux dont c'est la tâche première, à savoir les familles et l'école ; cette dernière devrait demeurer le lieu légitime et prioritaire de brassage social et d'apprentissage de la vie en société. Ou alors, la difficulté pour les gestionnaires de ressources humaines à concilier les affectations de personnel par rotation entre les missions opérationnelles et les nécessités de ce service national, sans que le commandement soit vraiment en mesure d'en hiérarchiser les priorités compte tenu de la même pression politique sur leur exécution.

Bien entendu, les armées s'exécuteront et feront tout leur possible pour répondre aux nouvelles obligations qui leur sont imposées. Mais, ne faudrait-il pas plutôt, dans ces conditions, restaurer l'autorité partout où elle se montre défaillante, rétablir le sens et le rôle de la famille avec les aides appropriées - dont une part revient à l'État, mais pas seulement - et redonner à l'Éducation nationale les moyens et l'envie de remplir après la famille sa vocation d'instruction d'abord et de formation civique ensuite ?

*Jean-Marie Faugère*  
Officier général (2s)



Photo ASAF

**1974, Allemagne : instruction armement des appelés**

## Service national universel et service militaire...

**Promesse de campagne du candidat Macron, un service national universel et obligatoire semble utopique dans ses orientations actuelles. Le général Jean-Claude Thomann propose des modalités d'exécution d'un tel service qui paraissent plus adaptées à la nécessité de faire découvrir à la jeunesse l'État de droit et ses obligations.**



*La solution envisagée d'un service d'un mois à plus de 700 000 jeunes est une fausse bonne solution*

Il est urgent de mettre fin au fantasme du service national universel tel qu'il est prôné par des politiques en mal de solution pour traiter les maux qui affectent notre Nation dans ce qui est sa plus grande richesse, en l'occurrence sa jeunesse. On ne reviendra pas ici sur le diagnostic, qui est suffisamment grave pour générer une grande inquiétude quant à l'avenir de notre pays et à sa capacité de « vivre ensemble », avec le partage par tous les citoyens de ce qui est communément appelé « les valeurs républicaines ».

Mais, dans une société qui perd ses repères historiques s'impose paradoxalement l'image d'une armée dernière gardienne à bien des égards des vertus qui ont fait la République. Et c'est donc assez naturellement que ressurgissent, pour faire face au problème posé, les mânes de feu le service militaire, suspendu « définitivement » en 1996 avec l'adoption du modèle d'armée professionnalisée. Ce service militaire, jadis si critiqué pour ses nombreuses carences, est mis en avant par tous les seniors qui, avec le recul du temps, le parent de multiples vertus alors que nombre d'entre eux lorsqu'ils eurent à y participer ne cessèrent de

tenter d'y échapper à coup de sursis et de dispenses, le jugeant de fort peu d'utilité et source de temps perdu et gaspillé, ou encore le contournant en profitant des opportunités offertes par les postes ouverts en ambassade ou en coopération, ou encore les « planques » inhérentes à un dispositif aussi massif. Ce concert des nouveaux convertis a bien évidemment retenu l'attention d'une classe politique nouvelle et dont la jeunesse a, entre autres caractéristiques, le défaut de n'avoir pas été concernée par cet impératif de service militaire et donc le pouvoir de l'idéaliser

**« La liste impressionnante des obstacles à surmonter, pour revenir à une forme de service militaire, conduit à en exclure la faisabilité »**

à peu de frais. Il est dans ces conditions assez aisé d'en faire une, voire la référence pour résoudre le problème d'unité posé à la Nation. Cependant, dès lors que l'on admet qu'une armée professionnelle est indispensable pour faire face aux défis stratégiques de notre temps, la liste impressionnante des obstacles à surmonter, qu'ils soient budgétaires, hu-

maines ou matériels, pour revenir à une forme de service militaire, conduit à en exclure la faisabilité et à tenter d'imaginer un dispositif « inspiré de » ce service mais que les réalités des contraintes tendent à réduire à sa plus simple expression : d'où l'idée d'un service national universel, qui, en quelques semaines et dans une liste à la Prévert des actions à y réaliser, censées pallier les carences antérieures, dont celles de l'Éducation nationale, redonnerait à la jeunesse l'indispensable formation référentielle qui lui fait aujourd'hui défaut. Ce projet relève clairement de l'utopie quant à l'adéquation entre ses objectifs supposés, les possibilités réelles de concrétisation des actions à mener et les résultats à en espérer.

Mais il faut aussi noter qu'à l'inverse de ce qu'était le service militaire, pour lequel la jeunesse se mettait au service de la Nation, le service national universel reviendrait à mettre la Nation au service de la jeunesse. Ceci n'est pas réhibitoire mais marque bien le fait qu'il ne s'agit absolument pas du même paradigme. Et, en l'occurrence et au vu des objectifs poursuivis, le terme de service, utilisé pour son pouvoir évocateur, paraît bien à

proscrire : il s'agit en fait d'une période de formation citoyenne, dénuée de toute conno-

**« C'est à une sorte de court stage de scoutisme laïque que serait conviée la jeunesse pour acquérir quelques rudiments du vivre ensemble »**

tation militaire, qui est désormais mise en avant par ses promoteurs. Et c'est à une sorte de court stage de scoutisme laïque que serait conviée la jeunesse pour acquérir quelques rudiments du vivre ensemble.

On peut également remarquer que la référence au service militaire pose plus ou moins directement la question fondamentale du rôle social de l'institution militaire. Or la finalité du service militaire n'a jamais été en priorité le brassage des classes de jeunes Français : celui-ci était un effet induit par le choix stratégique d'une armée de conscription, faisant appel à toutes les strates de la population pour fournir les effectifs suffisants à une confrontation massive telle que celle qui opposait Pacte de Varsovie et OTAN. Vouloir aujourd'hui impliquer fortement les moyens des armées et leur ressources humaines relative-



*On n'est pas scout 1 ou 2 mois. On choisit librement de s'y engager durant plusieurs années entre 8 et 18 ans.*

## LIBRES PROPOS

ment réduites dans le succédané de scoutisme évoqué supra serait donner clairement la priorité à un rôle social annexe au détrimement de leurs capacités opérationnelles et de leur finalité première.

Faut-il pour autant ne rien faire ? Bien évidemment non , car tout un chacun comprend que la situation est grave et que nous marchons à cadence accélérée vers des catastrophes si rien n'est fait pour remettre la République et ses valeurs, l'État de droit et ses obligations, qui imposent un juste équilibre entre droits et devoir, à leur juste place : ce qui pourrait se résumer par réinventer l'État de droit et de devoir...

Dans ce processus capital pour l'avenir de notre Nation et qui doit clairement s'inscrire dans la durée, en scrutant toutes les causes qui dès l'enfance du citoyen conduisent au triste constat actuel, les armées ont certainement un rôle à jouer, plus conforme à leurs possibilités et qui ne doit induire aucun affaiblissement de leurs capacités ou remise en cause du modèle d'armée professionnelle.

Ainsi deux pistes pourraient être privilégiées pour la participation des armées à l'effort à conduire par la Nation au profit de sa jeunesse. La première concerne les élites de notre pays, la seconde une mise en œuvre volontariste et concrète du protocole interministériel de 2016 définissant la relation entre Éducation nationale et Défense.

En effet, une formation réellement militaire pour les élites de la Nation paraît d'autant plus nécessaire que l'abandon de la conscription a généré chez celles-ci une méconnaissance totale de l'institution militaire, qui est

pourtant au cœur du régalien et des responsabilités étatiques. À la différence de leurs concitoyens moins favorisés, ces élites doi-

**« À la différence de leurs concitoyens moins favorisés, ces élites doivent bien à la République quelques mois de leur vie compte-tenu du rôle qu'elles auront à y tenir »**

vent bien à la République quelques mois de leur vie compte-tenu du rôle qu'elles auront à y tenir dans leur carrière et des satisfactions de tous ordres qu'elles tireront de leur position dominante. Ainsi, tous les élèves des « grandes écoles », tous les étudiants en fin de master devraient faire une véritable « préparation militaire », consistante et avec des périodes d'insertion dans les unités et formations des armées et de la Gendarmerie. Le réservoir ainsi créé aurait une meilleure connaissance des armées, pourrait abonder le dispositif d'encadrement de la garde nationale, renforcer réellement et autrement que par des discours et coquetèles le lien armée-nation, et dans la perspective d'une « mobilisation générale » (notion un peu trop oubliée et dont notre histoire nous montre qu'il serait bien illusoire de la considérer comme définitivement éradiquée), fournirait les bases de l'encadrement des unités qu'il faudrait recréer pour ce qu'on appelait autrefois la couverture générale du territoire. Au-delà, le lien ainsi créé serait de nature à resituer le rôle des armées et les problématiques stratégico-militaires dans l'esprit de celles et ceux appelés à diriger et impulser la société, ce qui éviterait bien des contresens dans les analyses entendues ici ou là. Il y aurait donc un effort d'accueil, d'insertion et de formation de ces élites à conduire par les armées, mais celui-ci ne pa-

raît pas irréalisable, s'adressant à des effectifs limités et devant privilégier l'immersion en unités après une courte période de préparation. Et, en référence à l'ancien service militaire, il s'agirait bien de ressusciter la notion, revue et corrigée, d'aspirant, dont tous les connaisseurs reconnaissent le grand intérêt et les réelles vertus.

Un second axe d'effort pourrait être une mise en œuvre volontariste et concrète du protocole interministériel de 2016 définissant la relation entre Éducation nationale et Défense. Dans ce cadre, il conviendrait que les armées, par une coopération de leurs cadres, « viennent au secours » des enseignants pour la conduite par ceux-ci d'une « instruction civique et citoyenne ». Tout en « éduquant les éducateurs » par des séquences d'information-formation sur la Défense, elles pourraient contribuer à une action systémique et adaptée à chaque niveau d'âge des élèves, avec

**« Il s'agirait, en appui des enseignants de l'Éducation nationale, d'initier la jeunesse aux problématiques de Défense et aux valeurs cultivées dans les armées »**

une priorité aux adolescents. Il s'agirait, en appui des enseignants de l'Éducation nationale, d'initier la jeunesse aux problématiques de Défense et aux valeurs cultivées dans les armées (discipline, adhésion, motivation, solidarité et esprit de corps pour n'en citer que les principales) par des processus pédagogiques modernes.

C'est donc un rôle d'appui dans le cadre d'une véritable mobilisation interministérielle que pourraient jouer les armées. Si leur parti-



***Appartenir à une élite, c'est accepter, si nécessaire, de sacrifier sa vie pour défendre son pays***

icipation aux missions de l'Éducation nationale devrait permettre de mener une action d'ensemble vis-à-vis de tous les jeunes Français, leur implication dans la formation générale des élites aurait pour objectif de fournir à notre pays une capacité d'irriguer la société par l'action de ses dirigeants en matière de Défense, dans les dimensions citoyennes et républicaines de celle-ci.

Ainsi les armées n'ont pas vocation à « réparer » un corps social en difficulté. Cependant en tant que référence et institution aux ressources multiples quoique limitées, elles peuvent contribuer à l'effort national nécessaire pour mettre la jeunesse de notre pays sur de bons rails. Il ne faut toutefois pas tout leur demander et n'importe quoi. Et les politiques qui aujourd'hui envisagent de la solliciter plus ou moins inconsidérément doivent garder en mémoire que ce n'est pas avec une armée, qui pourrait presque tenir dans le seul *Stade de France* et représente 0,4 % de la population, qu'on peut miraculeusement résoudre un problème social et éducatif qui affecte une communauté nationale de 65 millions d'habitants.

*Jean-Claude THOMANN*  
Officier général (2s)

## Le service national universel, une promesse de campagne inconséquente

À travers les problèmes juridiques posés tant sur le plan de la loi que sur celui du statut des nouveaux « appelés » et de son caractère égalitaire, le général Gilbert Robinet montre que le service national universel est une fausse bonne idée dont la difficulté de mise en œuvre a été largement sous-estimée pendant la campagne présidentielle.



Les limites d'une campagne électorale

Candidat à l'élection présidentielle, monsieur Emmanuel Macron a proposé d'instaurer un « *service national* » (mais en fait militaire si on replace ses mots dans leur contexte) qui serait « *universel et obligatoire* ». D'une durée de seulement un mois, il devrait être effectué dans les trois ans suivant le 18<sup>e</sup> anniversaire des futurs conscrits, à condition, évidemment, qu'ils soient aptes.

Pour expliquer le sens de sa proposition, M. Macron a fait valoir plusieurs arguments à la portée plus sociale que militaire (il a d'ailleurs parlé d'un « projet de société »). « *Chaque jeune Français ira ainsi à la rencontre de ses concitoyens, fera l'expérience de la mixité sociale et de la cohésion républicaine durant un mois* » a-t-il dit. Ce service aurait aussi pour finalité de « *détecter les difficultés, notamment l'illettrisme* » ; il permettrait de proposer « *une mise à niveau scolaire des appelés lorsque que cela sera nécessaire* » et d'aider « *ainsi les jeunes à préparer leur entrée dans la vie professionnelle comme dans leur vie de citoyen* ».

### Les fondements juridiques

À elle seule, l'évocation des difficultés d'ordre matériel à surmonter (volume de l'encadrement nécessaire à trouver, absence de casernements pour accueillir les jeunes conscrits, ressources financières supplémentaires à consentir, etc.) suffirait à démontrer que ce projet est inconséquent, c'est-à-dire contraire au bon sens et à la logique. Mais, on peut faire l'économie d'une telle argumentation, car c'est en droit que ce projet doit être condamné.

### « Les armées n'ont pas vocation à se substituer aux institutions en charge de l'éducation des jeunes Français »

« *La mission des armées est de préparer et d'assurer par la force des armes la défense de la patrie et des intérêts supérieurs de la nation.* » Ainsi libellé, le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 1<sup>er</sup> de la loi 2005-2700 du 24 mars 2005 portant statut général des militaires rappelle, s'il en était besoin, que les armées n'ont pas vocation à se substituer aux institutions en charge

de l'éducation des jeunes Français, aux premiers rangs desquelles la famille et l'Éducation nationale, à qui, normalement, incombent l'atteinte de tous les objectifs fixés par M. Macron au service qu'il envisage.

Il s'agit là, d'ailleurs, d'un curieux retour des choses que de voir, l'adjudant Kronenbourg, caricature du militaire borné et alcoolique cher à Cabu, méprisé pendant de très longues années, élevé aujourd'hui au rang de meilleur pédagogue d'un système éducatif qui, enseignement privé compris, compte un million de personnes et qui, de l'aveu même des paroles prononcées plus haut, aurait failli.

### Le statut des futurs conscrits

Si la formation des conscrits ne répond pas à la finalité des armées au sens de l'article premier du statut général des militaires, ceux-ci pourront-ils être considérés comme des militaires ? En particulier, quelles seront les mesures permettant de poursuivre ceux qui n'auront pas répondu à leur convocation ou ceux qui « déserteraient » en cours de cycle ? En d'autres termes, l'encadrement aura-t-il le pouvoir de faire appliquer dans toute leur rigueur les règles de la discipline générale dans les armées et, en particulier, d'apprécier la gravité des fautes commises et des sanctions à appliquer ?

### Le caractère universel et la montée en puissance

À qui s'adressera véritablement ce service dit universel ? Une classe d'âge représente environ 800 000 personnes, garçons et filles confondus qui, aux plans physique comme intellectuel, peuvent être représentés, comme tout phénomène naturel, selon une courbe de Gauss. Seront donc éliminés à la sélection les



*L'apprentissage dans un cadre militaire : le SMA Outre-mer*

malades, les infirmes, les personnes fragiles, voire les trublions et il y en aura. Sans doute faudra-t-il compter aussi avec un « sport » adoré des Français : le passe-droit.

Aussi, est-il à craindre que les extrémités de la courbe de Gauss soient largement amputées par les dispenses et exemptions de tous ordres. Comptons sur 200 000 exemptés ou dispensés : resteront 600 000 jeunes à absorber par an, soit 50 000 par mois. Dès lors, deux questions se posent :

- quelle sera la première classe d'âge concernée ?
- comment gérer la montée en puissance d'un tel système si l'on veut lui conférer un caractère égalitaire ?

Ajoutons qu'il faudra sans doute séparer les garçons et les filles, car si les défuntées *journées d'appel de préparation à la défense* (JAPD) devenues *journées défense et citoyenneté* ne durent, comme le nom l'indique, pas plus d'une journée, c'est parce que il a été jugé impossible de « gérer » le déroulement d'une nuit en toute sérénité. Il est vrai que de telles considérations « ancillaires » ont sans doute échappé à ceux qui ont proposé le projet dont nous parlons aujourd'hui.



**Le SMA donne une nouvelle chance à quelques milliers de jeunes en situation d'échec**

Lors de la suspension du service national, la décroissance des effectifs s'était faite « en biseau », c'est-à-dire progressivement. De jeunes soldats étaient encore sous les drapeaux, tandis que les premiers de leurs cadets commençaient à être exemptés. Mais si un tel principe est appliqué dans le cadre, cette fois-ci inverse, d'une montée en puissance, la mise en place ne pouvant être instantanée, alors le système sera forcément inégalitaire puisque, au sein d'une même classe d'âge, certains seront appelés et d'autres pas.

**« En droit, si ce service n'est pas à finalité Défense, il n'y a aucune raison qu'il soit à la charge des armées »**

#### **D'autres formes de service national possibles**

Comme en un mois, il est, cette fois, matériellement impossible de donner une formation militaire à des jeunes gens qu'il faudra, en outre et dans ce délai, sélectionner, incorporer, habiller, un service à connotation militaire est, de fait, exclu. Or, en droit, si ce

service n'est pas à finalité Défense, il n'y a aucune raison qu'il soit à la charge des armées.

Pour autant, doit-on abandonner toute idée de service national ? Certainement pas, mais à la condition première que toutes les formes retenues reposent sur le volontariat. Il existe aujourd'hui le service civique qui, dans de nombreux domaines, allant de la santé à l'éducation en passant par la culture ou l'humanitaire, permet à des jeunes de 18 à 25 ans, d'œuvrer pendant 6 à 12 mois au profit de la collectivité et qui est soutenu par différents ministères et les collectivités locales. Ces formes de service pourraient voir le nombre de places offertes augmenter en fonction de la demande.

Pour ce qui concerne le ministère des Armées, et répondant en cela au vœu exprimé par le désormais président de la République, on peut envisager, au sein des armées, une forme de service mêlant formation militaire et préparation à l'emploi à l'instar du service militaire adapté (SMA) qui existe aujourd'hui dans nos départements et collectivités d'Outre-mer et qui, en 2017, aura accueilli 6 000 jeunes avec le partenariat d'acteurs de l'orientation, de la formation et de l'emploi, en particulier, des entreprises.

Cette possibilité pourrait être offerte, en Métropole, sur volontariat, à un nombre forcément limité de jeunes très éloignés de l'emploi mais particulièrement méritants où dont le parcours de vie aurait connu des « accidents » qui ne leur seraient pas imputables.

*Gilbert ROBINET  
Officier général (2s)*



### **Le service national universel : que veut-on faire ?**

« Tout d'abord, à ce stade, je crois qu'il faut en préciser les finalités. **Que veut-on faire ?** Je rappelle que le service militaire volontaire (SMV) est une réussite, mais qu'il s'agit d'un modèle quasi-personnalisé, dont la finalité est l'accès à l'emploi pour une catégorie très spécifique de la jeunesse, avec un taux d'encadrement d'un pour cinq. Cela fonctionne très bien, de façon artisanale, mais comment faire pour passer à l'industrialisation ? Une classe d'âge aujourd'hui, c'est 700 000 jeunes par an, soit dix fois la force opérationnelle terrestre. Il ne s'agit pas d'être négatifs mais conscients que si nous devons être percutés par un objet qui fait dix fois notre masse sur un tempo rapide, les conséquences sur l'armée de Terre seront lourdes !

Des commissions ont été créées pour dresser un inventaire des dispositifs existants. Ce qui existe ne répond pas forcément à l'attente du président de la République, qui souhaite un vrai brassage. Or l'objectif du SMV n'est pas de brasser les populations, mais de remettre sur pied les jeunes les plus démunis.

En synthèse j'attends donc de connaître les finalités du projet avant d'évoquer les modalités. »

(Extrait de l'audition du général Jean-Pierre BOSSER, chef d'état-major de l'armée de Terre, devant la Commission de la Défense nationale le 11 octobre 2017)

### **Un service national universel : pour quoi faire ?**

Alors que le gouvernement va désigner une commission sur le service national universel, qui devrait faire ses propositions en juin 2018, la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des forces armées du Sénat a décidé de mener sa propre réflexion sur le sujet : elle publiera au printemps un rapport d'information qui viendra nourrir le débat public.

Le Sénat juge indispensable une réflexion préalable approfondie sur un sujet à impact social majeur pour la jeunesse.

Christian Cambon, président de la commission, déclare : « Sortons du débat d'expert. C'est un sujet de société, le Parlement doit en débattre. Un service national, **pour quoi faire ?** ».

Le Sénat avait le premier chiffré le coût d'un rétablissement pur et simple du service national dans un rapport de juin 2017 (de 15 à 35 milliards d'euros sur le quinquennat), rapport qui a heureusement contribué à réorienter la réflexion vers des dispositifs plus réalistes.

Christian Cambon affirme : « Créer du lien, brasser les catégories sociales, c'est un projet de société et non pas un besoin de la Défense nationale. Le débat est posé à l'envers : on parle des moyens avant de parler de l'objectif ! Une chose est sûre : si ce service devait voir le jour, le budget des armées ne peut en aucun cas en assumer la charge. » (Jeudi 9 novembre 2017)

## Service civique obligatoire

**Partisan de la création d'un véritable service civique obligatoire depuis de nombreuses années, le général Michel Loridon a établi un projet dont il donne ici tous les éléments afin de contribuer ainsi aux réflexions en cours sur l'instauration d'un service national universel.**



*Un service civique de plusieurs mois à la carte obligatoire, mais flexible : une piste à étudier ?*

Au printemps 2017, le candidat Emmanuel Macron avait l'intention d'établir un « service militaire » obligatoire pour tous les jeunes Français. En réalité, la presse n'avait pas exactement traduit son idée qui était celle d'un service civique obligatoire pour lequel je milite depuis 2001. Le projet que je défends est celui d'une « contribution de la jeunesse française à la sécurité et à la solidarité nationales » ou « acte citoyen ».

Il serait trop long de vous exposer les 26 pages du projet, vous allez donc en découvrir les aspects essentiels et je vous citerai en final les questions qui m'ont été posées par 750 jeunes garçons et filles consultés dans des établissements du second degré d'instruction générale, technique ou professionnelle. Ils ont approuvé à 66 % mes propositions ; 15 % seulement y étant foncièrement hostiles.

J'ai également reçu des accueils plutôt polis qu'enthousiastes de la part d'élus de tout bord ou de membres d'organes d'information, au nombre de près de 500.

Le seul argument majeur qui m'a été opposé par des énarques des cabinets des présidents

Sarkozy ou Hollande, de M. Hirsch était le fait de risquer de mettre les jeunes dans la rue.

Le président Macron ayant annoncé qu'une large concertation aurait lieu dans les prochaines semaines, mon souhait est de participer aux groupes de travail qui seront créés, et j'ai pris pour cela contact avec mon député local en attendant de joindre la secrétaire d'État du ministère des Armées, qui est chargée de ces questions.

**Ce service civique sera obligatoire pour tous les garçons et les filles »**

**Une contribution de la jeunesse française à la sécurité et à la solidarité nationales** ne peut être admise par les Français que si elle répond aux cinq critères suivants :

- universalité,
- finalité,
- flexibilité,
- modalités d'application réalisables,
- adhésion de l'ensemble des citoyens et surtout des jeunes.

- **Universalité** : ce « service civique » sera obligatoire pour tous les garçons et les filles, facultatif pour les handicapés, seules « les mamans » pourront en être exemptées

- **Finalité** : il participera au renforcement de l'esprit civique, de l'esprit de Défense, de la cohésion entre générations

- **Flexibilité de la contribution demandée aux jeunes** :

Choix de la période : entre 18 et 28 ans (éventuellement 16 à 25 ans)

Choix de la durée : de 3 à 12 mois,

Choix des options : une quinzaine uniquement dans le secteur public

Choix du lieu

- **Modalités d'applications réalisables** :

Décentralisation au niveau des préfectures et des mairies

Budget raisonnable : 2 milliards d'euros par an

Respect des lois : 35 h, congés, couverture sociale

- **Adhésion des citoyens** :

Les jeunes sont évidemment les plus concernés, et la majorité d'entre eux semble actuellement bien disposée vis-à-vis de telles dispositions. Ils seront encadrés dans toutes les activités par des adultes professionnels et le plus souvent parrainés ou tutorés par des anciens, volontaires, qui les suivront pendant toute la durée de leur contribution.

Je m'appesantirai seulement à titre d'exemple sur le côté militaire du projet. L'idée de base est la création d'une formation territoriale départementale de l'ordre de 200 à 1 200 garçons ou filles, en fonction de la taille du département et des besoins locaux.

Ces jeunes seront **volontaires** pour servir dans ces unités de 6 à 12 mois.

Ces unités territoriales, essentiellement encadrées par quelques cadres d'active ayant be-

soin de souffler entre deux OPEX, par des réservistes, seront les supports des régiments opérationnels de notre armée. « Ces appelés volontaires » assureront l'essentiel des missions de fonctionnement et d'entretien dans les quartiers, éventuellement pour certains, participeront à *Sentinelle*, ou à des missions particulières sur le territoire national.

La composition de ces bataillons territoriaux sera sensiblement d'une ou deux unités de commandement, d'une ou deux unités de garde et protection de points sensibles et d'une unité d'intervention et d'instruction.

Cette « garde nationale » constituera un vivier pour le recrutement des engagés et des réservistes.

Vous trouverez sur le site tous les détails concernant les rémunérations, l'alimentation, l'hébergement, les transports, les congés, les avantages et facilités qui seront accordés aux jeunes pendant leur période d'activité aussi bien civile que militaire.

J'ajoute que ce projet propose également de modifier totalement la JAPD (journée d'appel pour la défense) et de la transformer en JPAC (journée préparatoire de l'acte citoyen)

Très succinctement résumé, tous les jeunes garçons et filles, devront être recensés entre leurs 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> anniversaires. Son organisation ne dépendra plus des armées, mais du préfet et des organisations scolaires.

Elle comprendra les volets suivants :

- recensement,
- visite médicale, ce qui n'est pas le cas actuellement,
- évaluation scolaire,
- information sur la Défense,
- information sur les modalités d'application

## LIBRES PROPOS

de la contribution à la sécurité et à la solidarité nationales.

Les personnels d'encadrement de cette journée seront choisis parmi les enseignants, des fonctionnaires en activité ou retraités, des médecins civils, militaires ou réservistes, ou retraités, en principe tous volontaires.

### **Voici les questions que vous ne manquerez pas de poser :**

- Comment allez-vous gérer 750 000 jeunes chaque année ?
- Où allez-vous trouver l'argent ?
- Comment concilier mes études avec ma contribution ?
- J'ai 25 ans, j'ai favorisé mes études, je suis diplômé je peux être embauché tout de suite, comment vais-je m'acquitter de ma contribution ?
- Je souhaite être pompier ou jardinier dans ma ville, il n'y a pas de place à la période qui me convient, que faire ?
- Je veux être aide-soignante dans un hôpital ou enseignante dans un lycée, la contribution peut-elle servir de stage préparatoire ?
- Pourquoi l'acte citoyen doit-il être obligatoire ?
- Comment pourrais-je vivre avec une rémunération aussi faible ?
- L'armée ayant abandonné beaucoup de casernements, comment les jeunes appelés volontaires désirant y servir vont-ils être accueillis ?
- Comment la contribution peut-elle resserrer le lien entre les générations ?

### **réponses à ces questions sur les sites :**

- [www.civisme-ensemble.fr](http://www.civisme-ensemble.fr)
- [www.serv-civ-oblig.fr](http://www.serv-civ-oblig.fr)

**html : contribution de la jeunesse française à la sécurité et à la solidarité nationales**

### **html : acte citoyen**

Finalement les jeunes Français seront soumis à cinq rendez-vous :

- 1) Journée préparatoire à l'acte citoyen à l'âge de 17 ans.
- 2) Précontrat au moins six mois avant le début de la contribution, avec choix de la période, de la durée, de la fonction et du lieu.
- 3) Contrat le jour du début de la contribution.
- 4) Contrôle au cours de la contribution, suivi du jeune par les autorités de tutelle ou par un parrain ou un tuteur.
- 5) Évaluation finale avec remise d'un diplôme le dernier jour.

**« Si la loi est votée, l'acte citoyen, sera certes obligatoire ; mais il est égalitaire, souple, peu contraignant »**

Si la loi est votée, l'acte citoyen, sera certes obligatoire ; mais il est égalitaire, souple, peu contraignant (durée limitée éventuellement à trois mois, proximité immédiate du domicile, plus de 75 % des jeunes resteront dans leur environnement habituel).

### **En conclusion**

L'acte citoyen n'a pas pour but d'éradiquer le chômage ou de résoudre les problèmes des banlieues.

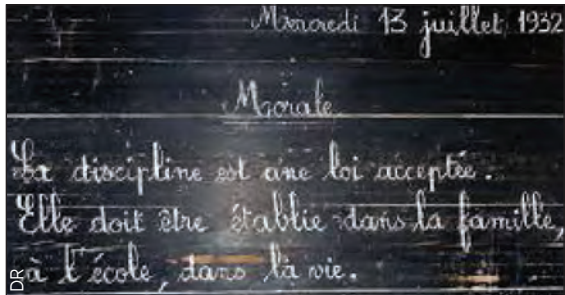
Tous les Français seront concernés directement par sa mise en place :

- jeunes, adultes, retraités, hommes, femmes, handicapés ;
- il faudra certainement du temps pour que les valeurs humaines de notre société se retrouvent totalement dans ce projet révolutionnaire. Mais « impossible n'est pas français »

*Michel LORIDON  
Officier général (2s)*

## Les yeux de Chimène...

La tentation semble très forte de confier la responsabilité de tout ou partie du service national universel aux armées pour des raisons que le général Dominique Mariotti explique tout en mettant en garde sur un tel dévouement de la raison d'être des soldats.



*Une leçon toujours d'actualité*

Il faut sans aucun doute se réjouir de voir soudain le politique regarder les armées avec plus d'attention et s'engager à les soutenir au moins financièrement. Il faut croire aussi que ce n'est pas une lubie passagère. L'horizon de ce siècle est lourd de menaces.

Mais il faut nous inquiéter de trop de sollicitude. Nous serions désormais les seuls à détenir et à savoir promouvoir les vertus capitales dont la Nation a besoin pour être et durer. Ce peut être flatteur, c'est en fait terrifiant ! Repenser au service militaire comme à une cure de vertu... Combien faut-il que de clercs aient trahi pour qu'on vienne à nouveau chercher les militaires ?

Pour beaucoup d'entre-nous, qui avons passé des années à défendre nos unités contre un antimilitarisme militant puis contre un flagrant mépris dont nous avons si longtemps payé les dividendes, ce revirement incite à la méfiance. Et le premier réflexe est de se demander ce qui, derrière tout cela, peut bien pousser le bourgeois à soudain nous sourire. La réponse est simple et cruelle : la peur. Car,

contrairement à ce que disait le penseur à succès, l'Histoire continue !

Ce penchant du politique pour l'autorité, la discipline et la force était à prévoir. Il y a deux raisons à cela : l'évidence de la menace et la nature craintive d'une société dont la classe moyenne est devenue majoritaire. L'embourgeoisement est la tendance essentielle des démocraties bien établies. Alexis de Tocqueville voyait déjà le culte du bien-être dont il décrivait les effets très sensibles dans la société américaine du XIX<sup>e</sup> siècle comme prémices à toutes les tyrannies. La société française d'aujourd'hui, enrichie par les Trente Glorieuses et affranchie de toute croyance, est prête à tous les abandons pour conserver ce bien-être convoité par tant d'autres. L'Histoire a déjà vu cela. À Rome, on s'en remettait à celui dont les légions protégeaient l'empire contre les hordes effrayantes qui rôdaient à l'entour.

La peur des Français a plusieurs causes. Ils savent que la délinquance a transformé des quartiers de leurs villes en zones de non-droit



***Le service militaire permettait à l'armée de disposer d'effectifs suffisants pour assurer la défense du territoire menacé d'invasion***

et que les campagnes sont l'objet d'une prédation itinérante contre laquelle ils n'ont pratiquement aucun recours. Ils sont témoins de rassemblements de migrants et d'implantations de camps dont aucune décision politique ne semble venir à bout. Ils savent que le Moyen-Orient et les rives sud de la Méditerranée sont englués dans une violence endémique. Ils savent que des courants religieux violents ont remis le Sahel à feu et à sang comme au temps des rezzous. Ils savent qu'une grande puissance surarmée peut déclencher une guerre sur un mensonge et recommencer demain. Et ils constatent qu'on peut venir de n'importe-où massacrer leurs enfants à Paris un soir de concert.

**« La pire des choses est que les Français ont peur d'eux-mêmes »**

Mais la pire des choses est qu'ils ont peur d'eux-mêmes. Ils sont entrés sans précaution dans un monde dont il fallait bannir toute forme d'autorité et tenir à distance l'idée de responsabilité. Le culte du bien-être est égoïste. La famille en a fait les frais. Ses exigences étaient trop lourdes pour ceux qui ne voulaient que profiter de l'instant. Ils ont négligé leurs enfants et abandonné leurs vieux. Mal dans leur peau, ils cherchent autour d'eux

les hommes de bonne volonté comme des planches de salut. Le soldat en est un, tous les sondages le disent. Quitte à s'en débarrasser, plus tard, quand la trouille aura passé. L'homme est ainsi fait. L'Histoire n'est pas finie.

Le soldat pourrait se réjouir de voir se tourner vers lui des regards d'espoir... D'autant plus qu'il sait accueillir les plus jeunes et honorer comme il se doit les plus anciens des siens. La confiance qu'on lui porte est plutôt gratifiante, et d'aucuns y seront sensibles. Mais l'illusion est fugace. Il sait très bien qu'on lui refile un fardeau dont personne ne veut et dont personne n'a voulu s'occuper depuis plus de trente ans. Sera-t-il dupe encore une fois ?

Ce que la famille n'est plus et ce que l'école ne sait plus faire, ce que le politique n'a pas voulu nommer depuis si longtemps sont-ils de bonnes raisons pour que le soldat reçoive la mission de reconstruire une société idéale ? Une société paisible qui mette tout le monde à l'abri du malheur... ? Non seulement c'est impossible mais, en plus, c'est illusoire. Les armées ont dû payer sur leur propre substance la fringale de bien-être que l'effondrement du Pacte de Varsovie pouvait laisser

croire. Les infrastructures militaires ont en grande partie disparu et l'encadrement est strictement mesuré au format des unités d'active subsistantes. Les stocks sont réduits et l'intendance s'est adaptée à une armée de métier constamment déployée à l'intérieur et sur les théâtres d'opérations. Dans la situation actuelle des finances de l'État peut-on imaginer sereinement les efforts à consentir pour reconstruire un service militaire universel ? On s'est vite rendu compte que si cet effort devait être strictement militaire, l'affaire était impossible tant au plan matériel qu'humain. Et si les armées ne sont pas en mesure de recréer un service militaire, qui peut entreprendre la mise sur pied de ce « service civique » dont on commence à entendre parler ? Quelle serait la part du militaire dans cette affaire ? Certainement pas le rôle de direction ! Qui pourrait imaginer un seul instant (et sans rire !) des fonctionnaires sociaux et des enseignants sous la tutelle d'un général d'armée ? On commence même à entendre que, si ce service civique était universel et obligatoire, il ne serait en rien contraignant... La confusion des genres s'ajoute aux illusions !

Le plus grave en tout cela est la simple idée du recours à l'armée pour encadrer la jeunesse. Ce processus de formatage développé dans les régimes totalitaires n'a jamais conditionné la paix sociale dans la durée. La conscription est un pis-aller survenu après la Révolution française et destiné à poursuivre par la guerre un messianisme politique qui ne faisait pas recette. Le service militaire universel et obligatoire de la jeune République française, de l'Empire et d'après n'a eu pour but que de disposer de forces armées. Les réfractaires ont toujours été poursuivis implacablement. Ce n'est que beaucoup plus tard

et pour contrer l'antimilitarisme militant qu'il a été paré de vertus éducatives et civiques certes avérées mais non-incluses dans sa mission première.

**« La nostalgie inavouée du bourgeois tourne autour du maître d'école d'autrefois »**

Nous sentons bien que la nostalgie inavouée du bourgeois tourne autour du maître d'école d'autrefois, ce « hussard noir de la République » dont on savait l'autorité et le dévouement et qui tenait sa place éminente dans la société par sa compétence pédagogique, son impartialité et son patriotisme. C'est vers lui qu'il faut revenir par un choix politique qui soit enfin digne de notre pays. Il faut le faire vite et avec détermination. De leur côté, les bienfaits d'une structure familiale stable dans la société française mettront sans doute beaucoup plus de temps à réapparaître. Ils seront l'effet d'un cycle long comme l'Histoire en dessine sous l'effet de menaces paroxysmiques.

Remettre l'école au cœur du projet est le grand dessein que tous doivent soutenir sans réserve. La jeunesse de notre pays est notre unique trésor, la substance vitale de la Nation. La sacrifier au bien-être, à la mode et aux intérêts du moment est indigne, irresponsable et suicidaire. La refiler aux soldats pour ne pas la voir en face est lâche. Quand le maître aura retrouvé sa place, le soldat l'aidera, comme il a toujours fait, mais à sa place, lui aussi. Le soldat n'est pas un professeur, un policier, une assistante sociale. Il monte la garde et part en guerre pour que chacun puisse accomplir en paix son devoir d'état. Inutile de lui faire les yeux de Chimène !

*Dominique MARIOTTI*  
Officier général (2s)

## Le service national universel : une opportunité pour remettre au cœur du débat public les fondements de la cohésion et de la souveraineté de la Nation

La description de l'état actuel de la France sur les plans stratégique, économique, sociétal, faite par le général Pierrick Guirriec, lui permet de considérer que le projet de service national universel ne constituera une réussite que s'il correspond à une volonté politique forte de renforcer nos cohésion et souveraineté nationales.



Il y a quelques semaines, le président de la République a confirmé sa décision d'instaurer un service national universel (SNU) : des propositions lui ont été présentées le mois dernier. Ce projet viserait, en particulier, à contribuer à améliorer la cohésion nationale. Il est vrai, en effet, que confrontées à la mondialisation et à des agressions qui se multiplient, nombre de nations européennes connaissent un délitement du lien social et paraissent fragilisées et douter de leur avenir.

Notre pays, qui se veut une puissance « *d'influence mondiale*<sup>1</sup> », n'y échappe pas. Compte-tenu de la situation générale et de la gravité des évolutions stratégiques en cours<sup>2</sup>, une meilleure conscience collective des différents enjeux et un sursaut semblent donc s'imposer. Cette réflexion sur le SNU pourrait ainsi être utilement mise à profit pour remettre au cœur du débat public la question des fondements de deux grandes priorités, clés de notre sécurité, que sont la cohésion et la souveraineté de la Nation.



**Le peuple français sait se rassembler**

**La France reste une grande et vieille nation aux atouts, aux potentialités encore multiples...**

Présente sur plusieurs continents et océans, seconde zone économique exclusive mon-

1/ Premier ministre, *Déclaration de politique générale* de M. Edouard Philippe, 4 juillet 2017.

2/ *Revue stratégique de Défense et sécurité nationale*, octobre 2017.



diale grâce à l'Outre-mer, bénéficiant d'une position stratégique clef en Europe, la France dispose d'atouts géopolitiques majeurs. État-nation de haut niveau au plan nucléaire, spatial, technologique et militaire, membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU et de plusieurs grandes organisations, elle voudrait jouer un rôle moteur en Europe et servir le bien commun au plan international. *Via* la francophonie, elle dispose de liens privilégiés avec l'Afrique dont le développement et la maîtrise démographique constituent un enjeu capital pour les Européens. Avec une population instruite, un héritage et un patrimoine exceptionnels, elle jouit encore d'un remarquable potentiel.

**... mais elle est fragilisée et confrontée à des risques et menaces qui génèrent des fractures...**

Depuis 1974, après la prospérité des *Trente Glorieuses*, notre pays et d'autres États européens connaissent diverses causes de fragilisation dont au moins trois majeures. L'une consiste en l'adoption d'idéologies individualistes et destructrices des valeurs traditionnelles et du civisme. Une autre est d'avoir laissé se développer une immigration extra européenne excessive et de plus en plus difficile à intégrer. Enfin, un transfert trop important de souveraineté paraît avoir été consenti sans garantie suffisante au profit d'organisations supranationales (UE, OTAN, ONU) souvent sous influence.

Il en est résulté qu'après 1991 et l'éclatement de l'URSS suivi de multiples conflits et, en Europe de l'abattement des frontières, nos États se sont trouvés démunis face à un laissez-faire mondial non régulé des personnes, biens et capitaux. Aujourd'hui, entravés par la pré-

**« Le risque d'une décomposition nationale est même évoqué »**

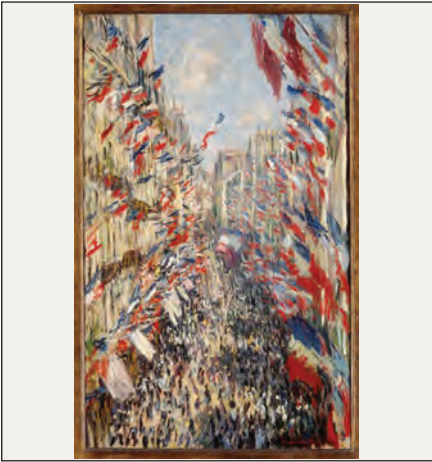
éminence du droit européen, ils sont menacés sur leur sol par l'offensive de concepts sociétaux et de systèmes religieux qui défient nos institutions et remettent en cause nos repères essentiels. Ainsi, les actions et menées du terrorisme islamiste, le développement du communautarisme et de la violence, la montée des extrémismes traduisent diversement à la fois l'échec de l'intégration et celui d'un individualisme effréné et rétif.

La persistance d'un chômage élevé relié à des dépenses et dettes publiques extrêmes et à un commerce extérieur déficitaire, la désagrégation lente mais continue du système éducatif et de la famille, sont d'autres signes probants de la crise qui affecte la France et une partie de l'Europe. Il en découle une société de plus en plus hétérogène, fracturée par la perte de ses valeurs communes, la confusion des idées, la culpabilisation, la peur, et qui doute de sa propre identité. Il s'ensuit une diminution de notre volonté de Défense qui contribue à transformer nos riches démocraties en proies tentantes à subvertir et à frapper. Le risque d'une « *décomposition nationale*<sup>3</sup> » est même évoqué.

**... qui requièrent de consolider les fondements de notre protection nationale...**

Ainsi, notre politique de Défense et de Sécurité est-elle censée tenir compte des changements géopolitiques du monde pour y ajuster nos ambitions et notre stratégie avec des moyens adaptés et suffisants. Définie par le Livre blanc de 2013<sup>4</sup>, actualisée par la der-

3/ Malika Sorel, *Décomposition française*.



**Peinture de Claude Monet représentant la rue Montorgueil, le jour de la fête Nationale qui s'est tenue le 30 juin 1878**

nière *Revue stratégique*, elle sera modernisée par la future loi de programmation militaire (2019-2025). Les priorités de protection des populations et du territoire, de dissuasion, d'intervention et les « *trois piliers* » fixés par l'ancien chef de l'État dans le premier document demeurent pérennes. « *Face aux risques et aux menaces, le premier fondement de la sécurité nationale est l'existence d'une volonté collective de défense assise sur la cohésion de la Nation et sur une vision partagée de son destin* ». Le second fondement consiste dans l'affirmation que notre stratégie « *s'inscrit dans le cadre d'une défense européenne efficace* ». Cependant, à l'image du troisième pilier constitué par « *l'effort budgétaire consenti par la Nation* » pour sa défense, lequel, en 2017, a été au plus bas, l'évolution de la situation générale depuis plusieurs an-

4/ Livre blanc sur la Défense et la sécurité nationale, 2013.

5/ Mme Florence Parly, ministre des Armées, *Présentation de la LPM 2019-2025* en conseil des ministres du 08/02/2018.

nées conduit à s'interroger sur la solidité de ces piliers.

**« Dans notre monde mondialisé, paradoxalement, la réalité du fait national reste indiscutable »**

Sur notre territoire et sur ses abords, les risques et menaces précités se sont soit concrétisés douloureusement (succession d'attentats islamistes très meurtriers), soit développés (extension des zones de non droit et des exigences communautaires et confessionnelles). Fait aggravant, ces attentats et exactions ont été commis avec la participation et la complicité de certains de nos concitoyens et avec la collaboration d'étrangers ayant transité à travers l'UE. Constituée d'États aux visions politiques souvent divergentes, celle-ci s'est montrée désunie face à la crise ukrainienne comme à l'afflux massif de migrants, et pas très efficace contre le terrorisme. Au Levant, nos soldats combattent des islamistes dont certains sont français. Ces divers évènements tendent à souligner une certaine fragilité de notre cohésion nationale et la faible crédibilité de l'UE en matière de sécurité et de Défense. Très logiquement, la dernière *Revue stratégique* fixe les efforts à consentir pour restaurer les deux derniers piliers. S'agissant du premier pilier, le moment semble venu de l'améliorer en se référant à des « *fondements* » consolidés et réactualisés.

**... et, après l'effort budgétaire<sup>5</sup> et capacitaire annoncé, de faire du renforcement de notre cohésion et de notre souveraineté nationales un objectif majeur pour notre sécurité** En effet, dans notre monde mondialisé, paradoxalement, la réalité du fait national reste indiscutable<sup>6</sup> et, semble-t-il, pour une longue

période encore en dépit de la péripétie catalane. Outre les engagements gouvernementaux précités, deux axes d'effort apparaissent prioritaires pour permettre à notre pays de tenir son rang et de faire face efficacement aux nouveaux défis et menaces, notamment culturels, qui minent notre société.

Le premier viserait à rétablir une cohésion nationale qui permette une vraie union des Français face à l'adversité, ce qui n'est pas assuré aujourd'hui, et à reconstruire un esprit de Défense collectif. Cela nécessite de rappeler clairement les valeurs fondamentales qui, historiquement, fondent notre unité et notre identité nationales et qui, jusqu'ici, nous ont permis de vivre ensemble et en harmonie sur notre territoire. Il s'agirait ensuite de clarifier le concept de nation auquel nous voulons adhérer, puis, le cas échéant, de redéfinir les conditions d'accès à la citoyenneté. Enfin, en tout cas, il conviendrait de revaloriser le civisme patriotique, la fierté nationale et l'enseignement des vertus.

Le second axe d'effort conditionne le premier. Il tendrait à renforcer une souveraineté nationale aujourd'hui affaiblie, aux plans extérieur et intérieur, notamment dans le domaine juridique. Attribut essentiel de la Nation, la souveraineté est un fondement de la sécurité nationale au sens large. Elle repose sur une autonomie suffisante de décision et d'action de l'État vis-à-vis de l'étranger et sur sa capacité à se faire obéir par sa propre administration. Ces priorités procèdent de la nécessité d'un réarmement intellectuel, politique, moral et juridique de la Nation pour rendre plus fort le consensus national. Telles nous semblent les exigences requises pour permettre à un SNU de réussir.

Pierrick GUIRRIC  
Officier général (2s)

6/ Jean-Louis Harouel, *Revenir à la nation*.

François Furet, *Inventaire du Communisme*, édition de l'EHESS, 2012

### ***Il faut que la défense de la France soit française***

*(...) Il faut que la défense de la France soit française. C'est une nécessité qui n'a pas toujours été très familière au cours de ces dernières années. Je le sais. Il est indispensable qu'elle le redevienne. Un pays comme la France, s'il lui arrive de faire la guerre, il faut que ce soit sa guerre. Il faut que son effort soit son effort. S'il en était autrement, notre pays serait en contradiction avec tout ce qu'il est depuis ses origines, avec son rôle, avec l'estime qu'il a de lui-même, avec son âme.*

*Naturellement, la défense française serait, le cas échéant, conjuguée avec celle d'autres pays. Cela est dans la nature des choses. Mais il est indispensable qu'elle nous soit propre, que la France se défende par elle-même, pour elle-même, et à sa façon.*

Charles de GAULLE

(Extrait de l'allocution prononcée à l'École militaire le 3 novembre 1959 sur la Défense)

## Service national universel : pour quoi faire et avec qui ?

**Au moment où le président de la République vient de faire connaître ses arbitrages relatifs aux propositions faites par le groupe de travail sur le service national universel, le général Yann Pertuisel rappelle que les armées ne doivent pas être détournées de leur mission première au profit de ce projet de creuset national.**



*Le soldat doit témoigner des valeurs qu'il cultive pour défendre la liberté et la paix*

Quelle cacophonie pour mettre en œuvre une promesse électorale d'un candidat à la présidence de la République devenu locataire de l'Élysée ! Service militaire, service civique, service national universel, parcours de citoyenneté, facultatif, obligatoire, d'une durée de 1 mois, 3 mois, 6 mois et surtout quel contenu, pour quoi faire, avec quoi et avec qui ? Chacun y va de son annonce, avançant ses idées, sa vision des choses. Pour le président de la République, l'objectif est de donner « *un temps dans la vie du citoyen qui permette de recréer ce creuset national* », « *partager l'expérience d'une communauté d'âge et pas de classe sociale, être ouvert à la chose militaire,*

**« Le risque est grand de voir les armées une fois de plus - de trop - très largement mises à contribution »**

*faire aussi quelques tests sur le plan de la santé notamment, et permettre un engagement pour la Nation* ».

Même si au plus haut niveau de l'État on se veut rassurant quant à partager « équitablement » le poids et le coût de la mise en œuvre d'un tel projet, le risque est grand de voir les armées une fois de plus - de trop - très largement mises à contribution pour cela. Car dans beaucoup d'esprits, le service militaire suspendu le 28 octobre 1997 par Monsieur Chirac, constituait bien ce « creuset national ». Combien de fois, d'ailleurs, n'entend-on pas : « *Ah, mais pourquoi a-t-on supprimé le service militaire* » ? Pour beaucoup, en effet, qui mieux que les militaires peuvent transmettre les valeurs de notre République ? Qui mieux que les militaires peuvent inculquer la discipline, le respect, le goût de l'effort et du travail, le sens de l'engagement et du sacrifice ?

Il est vraiment plus qu'inquiétant de constater que ces perceptions sont très courantes dans l'esprit de nos concitoyens, de nos élus et de nos responsables politiques. N'auraient-ils plus confiance dans la capacité des parents à élever leurs enfants, dans notre corps ensei-



J. Fechter/armée de l'Air

**Les missions de combat à remplir exigent un entraînement quotidien et rigoureux**

gnant, dans notre système éducatif dans son ensemble ? On pourrait le croire... En tout cas, il y a une cinquantaine d'années, ce sont bien mes instituteurs, mes professeurs et mes parents qui m'ont transmis ces valeurs.

Je pense qu'il est donc tout d'abord important ici de rappeler le **rôle des armées**, parfaitement souligné justement par son chef, le président de la République, dans la préface de la *Revue stratégique de défense et de sécurité nationale*. Le président Macron y écrit : « *Dans cet environnement stratégique incertain, et dans un contexte de forte tension opérationnelle pour nos armées, nous avons besoin d'un outil de défense agile, projetable et résilient. Sa mission primordiale demeurera d'assurer la protection des Français et de notre territoire, en Métropole comme Outre-mer. C'est la nature même du lien fondamental qui unit la République à ses armées. La menace du terrorisme djihadiste n'est pas la seule ; d'autres menaces s'affirment, des crises peuvent survenir à tout moment, auxquelles la modernisation et la consolidation des armées doivent répondre, en particulier par leur capacité à se projeter loin de nos frontières, partout où cela est nécessaire. Je*

*souhaite également que leur rôle de prévention soit réaffirmé, dans le cadre d'une approche globale alliant sécurité, développement et diplomatie, au service de la paix. Nos armées permettront également à la France de demeurer fidèle à ses engagements internationaux, afin que ses alliés puissent continuer de compter sur elle*

*en toute circonstance, et de poursuivre ses partenariats stratégiques en Afrique, au Moyen-Orient, en Asie-Pacifique ».*

Le rôle des militaires n'est donc pas de pallier la faillite de tout un système éducatif, allant des parents jusqu'à l'école et l'université. La conscription à son époque avait un rôle de participation à la défense armée de la Nation<sup>1</sup>, en complément de la dissuasion nucléaire, alors que les unités professionnelles ne constituaient qu'une faible part de notre outil de Défense. Plutôt que de compter une fois de plus sur ceux qui n'ont pas pour habitude de refuser les missions qui leur sont confiées, que nos politiques sachent enfin faire preuve de courage et de volonté en instaurant le retour des valeurs que les plus anciens d'entre nous ont connues lorsqu'ils usaient leurs fonds de culotte sur les bancs de l'école : le

<sup>1/</sup> Lors d'un entretien en 1996, le président Chirac avait dit : « *Le service militaire a été créé en 1905, comme vous le savez, à une époque où il fallait des poitrines à opposer à d'autres poitrines - si j'ose dire - face à un danger extérieur. Cette époque est complètement révolue. Nous n'avons plus besoin d'appelés, de gens faisant leur service militaire. »*



respect, la discipline, l'ordre ou encore le goût de l'effort et du travail ! Que les devoirs prévalent enfin sur les droits !

Alors que le mot réforme est sur toutes les lèvres, pour tout et parfois des sujets très secondaires, c'est bien sur l'éducation de notre jeunesse (je ne parle pas seulement d'enseignement) qu'il faut se pencher très sérieusement et prioritairement. Chacun s'accorde à dire à juste titre qu'elle est l'avenir de notre société et de notre pays. Cette cacophonie illustre malheureusement l'urgence dans laquelle nous sommes et le « bricolage » que nos politiques sont en train d'inventer avec beaucoup de difficultés. C'est à une remise à plat complète qu'il convient de s'attaquer, et non à la recherche de fausses bonnes idées dont on n'a même pas envisagé la faisabilité...

### « Le creuset national ou républicain est avant tout l'école »

Le « creuset » national ou républicain est avant tout l'école et deux de nos grands penseurs l'avaient déjà clairement exprimé. Jean-Jacques Rousseau ne disait-il pas que « former des citoyens n'est pas l'affaire d'un jour, et pour les avoir hommes, il faut les instruire enfants ». Quant à Condorcet, il affirmait qu'« on ne naît pas citoyen, on le devient ». Selon ce

dernier, « l'instruction vise au perfectionnement de l'humanité autant qu'à la perpétuation de la République, voilà pourquoi elle est une école d'humanité. Il est important de s'instruire pour être éclairé autant que pour être républicain ». Ce « temps dans la vie du citoyen qui permette de recréer ce creuset national » cher au président de la République doit donc être prioritairement celui du foyer familial et de l'école !

Enfin, pour finir sur les véritables problèmes qui se posent aujourd'hui et surtout sur les remèdes qu'il faut y apporter, je voudrais citer Mme Claire Mazon<sup>2</sup> qui souligne que « les élèves intègrent très vite qu'il y a un gouffre entre ce qu'on leur enseigne, les droits et les devoirs, et la réalité du collège où ils n'ont que des droits ».

N'oublions donc pas que le « métier » des militaires est celui des armes et non l'apprentissage de la vie en société et des devoirs du citoyen dans la République. Alors que le président de la République vient de décider d'un effort budgétaire plus qu'urgent pour les armées, il serait vraiment incohérent de voir une partie des moyens de la Défense détournée de leur vocation rappelée par le chef des Armées dans la *Revue stratégique de défense et de sécurité* : « la protection des Français et de notre territoire, en Métropole comme Outre-mer ». L'ensemble des moyens des armées doit être exclusivement consacré à cette mission car comme le disait le général de Gaulle « *La Défense ! C'est la première raison d'être de l'État* ».

Yann PERTUISEL  
Officier général (2s)

2/ *Autopsie du Mammouth*, 2010.

## Le vrai, le faux et le plausible : question aux futurs appelés du service national universel

Dans ce billet, le colonel Dominique Baudry attire notre attention et celle des jeunes générations sur la nécessité de recevoir avec la plus grande prudence les informations diffusées par les divers moyens de communication.



Liberté ? Utilité ? Endoctrinement ?

Si en mathématiques le vrai et le faux sont des concepts objectifs qui ne requièrent aucune interprétation subjective, il n'en est pas de même dans le domaine de la politique.

**« La propagande s'est emparée de la communication et propage des fausses nouvelles autant que des informations plausibles »**

Chacun dit savoir ce qui est vrai et ce qui est faux mais, pourtant, la vérité n'est pas la même pour chacun. Ainsi se crée-t-il une confusion entre ce qui est vrai, faussement vrai ou vraiment faux. Le renseignement et l'espionnage ont retrouvé dernièrement un lustre qu'ils avaient perdu en apparence. Ils se doublent du recours classique aux médias, aux experts et autres réseaux sociaux. La propagande s'est emparée de la communication et propage des fausses nouvelles autant que des informations plausibles.

Londres, Berlin, Paris et Washington ont estimé récemment que la responsabilité russe

était la seule explication « plausible » à l'empoisonnement de l'ex-espion russe Sergueï Skripal, et demandé à Moscou de fournir toutes les informations sur le programme chimique *Novitchok*. « Cet emploi d'un agent neurotoxique de qualité militaire, d'un type développé par la Russie, constitue le premier emploi offensif d'un agent neurotoxique en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale ». Madame Hélène Carrère d'Encausse, en éminente spécialiste de la Russie, nous engage à « ne pas juger le pouvoir autoritaire de Poutine à l'aune de nos seuls critères » occidentaux. « Celui qui veut tromper les hommes doit avant tout rendre l'absurde plausible », d'après une citation de Goethe dans *Les maximes et réflexions*. Le plausible se définit comme « ce qui doit être acceptable par la raison comprise comme raison » ou « ce qui semble devoir être admis » disent les dictionnaires. L'esprit commun parlera de vraisemblance tandis que le politique glosera sur les divers aspects de cette zone grise de la sémantique diplomatique.

## LIBRES PROPOS

En France, le sujet du baccalauréat de philosophie 2018, qui approche, pourrait s'inspirer de cette actualité internationale et poser à la jeune génération du « Nouveau Monde », bientôt appelée à effectuer un service national universel, une question d'actualité à discuter. « *N'en déplaise aux philosophes, la réalité ne s'unit pas au possible dans la nécessité, mais c'est cette dernière qui s'unit au possible dans la réalité* » d'après le Danois Kierkegaard dans son *Traité du désespoir*. Il y dissèque les délicats rapports entre « possible, nécessaire et probable » ; qu'en pensez-vous ? Certains exprimeront la conscience que le monde connaît une nouvelle guerre

froide avec des moyens 2.0. Ils devraient en tirer les conséquences en souhaitant solidifier un socle de valeurs communes, promouvoir l'union en Europe et garder les chances d'un dialogue responsable avec les pays qui ne partagent pas les mêmes options qu'eux, notamment depuis le retour des États-nations. Et beaucoup de conclure, peut-être, avec cette sentence de Kierkegaard : « *Lorsque l'on élimine l'impossible, ce qui reste, pour improbable qu'il puisse paraître, doit nécessairement être vrai* ».

Dominique BAUDRY  
Colonel(h), membre de l'ASAF

### Sur un vers d'Edmond Rostand

#### RAISONS D'ESPERER

(Aux morts d'Indochine)

*Ma France bien-aimée, ardente et trop sensible  
Fière de tes valeurs, la tête près du ciel  
Ne pleure pas sur des erreurs irrémédiables.  
Ton Élite demeure et sauve l'essentiel.*

*Les princes du baroud aux âmes insensibles  
Les Amilakvari, Leclerc, de Bournazel,  
« ceux qui n'abdiquent pas l'honneur d'être une cible »  
Maintiennent par amour ton prestige immortel.*

*Les continents perdus, l'invasion, les désastres,  
Les écœurants débats de tes politiciens,  
Qu'importe tout cela si de la poudre d'astre*

*S'accroche au casoar de quelques saint-cyriens  
Et si, près des Français qui vivent pour des piastres  
Les vrais fils de ton sang meurent encor pour rien.*

Antoine POL

*Après des études au lycée de Douai (1893-1906), il est reçu en 1909 à l'École centrale de Paris, dont il sort diplômé ingénieur des arts et manufactures, promotion 1913.*

*Il combat comme capitaine d'artillerie pendant la Première Guerre mondiale, puis entre au service des mines de La Houve à Strasbourg en 1919.*

*En 1932, il est directeur général des Établissements Châtel & Dollfus, négoce de combustibles minéraux et végétaux, rue de la Bienfaisance à Paris. En 1945, il devient président du Syndicat central des importateurs de charbon de France. En 1954, il est président directeur général de la Société des Établissements Châtel & Dollfus, négoce de combustibles minéraux et végétaux.*

*Retraité en 1959, il peut enfin s'adonner à ses passions : la poésie, la bibliophilie et les papillons.*

*Il est chevalier de la Légion d'honneur et croix de Guerre 14-18.*



## Le service national universel, une nouvelle démission de la République

**Le président Macron devrait prendre sa décision concernant la mise en œuvre du service national universel (SNU) en fonction des résultats d'une consultation nationale lancée à l'automne sur son contenu ; le général Jean-Claude Allard juge pour sa part que, quelle que soit la formule adoptée, le SNU ne constituera jamais qu'un placebo qui ne règlera pas le problème de fond auquel est confrontée la République.**



*Les dérives violentes d'une certaine jeunesse qui vit en France*

Le SNU, promesse inattendue de campagne, est l'une des nombreuses caricatures des renoncements de la République face à la désagrégation de la cohésion nationale, en somme de l'identité nationale, en une multitude d'intérêts communautaires, idéologico-religieux, mais se retrouvant dans la détestation partagée de la France. Dans son livre programme *Révolution*, le candidat Emmanuel Macron avait fait une analyse claire de ce délitement, insisté sur la nécessité de reconquérir la jeunesse et tracé la voie par une double affirmation : « L'armée [...] n'est pas la modalité naturelle d'encadrement de la jeunesse<sup>1</sup> » et « l'école est le combat premier<sup>2</sup> ». Vint alors soudainement l'idée d'un SNU obligatoire de deux mois, effectué entre 18 et 21 ans, encadré par l'Armée et la Gendarmerie, vaste fourre-tout d'activités sensées rattraper en deux mois dix-huit années d'éducation bâclée par les familles, d'instruction publique effi-

lochée par l'Éducation nationale, de renoncements à la sanction par la Justice, de piétinements des vertus citoyennes par le Politique.

Et pourtant, la plupart des jeunes d'un côté, des familles, des enseignants, des juges, des politiques de l'autre côté font un travail admirable, les uns pour essayer de « vivre-ensemble » aux côtés des éléments perturbateurs qui

**« La délinquance, les trafics juteux, le prosélytisme idéologico-religieux sapent toujours plus la société, en s'attaquant d'abord à la jeunesse »**

leur gâchent leurs études, les autres pour éduquer, enseigner, juger, former à la citoyenneté malgré ces perturbateurs. Mais, comme l'eau qui ronge jusqu'aux plus solides roches, la délinquance, les trafics juteux, le prosélytisme idéologico-religieux sapent toujours plus la société, en s'attaquant d'abord à la jeunesse. Environ 217 000 mineurs ont été impliqués dans des affaires pénales en 2015,

1/ *Révolution*, op.cit. page 185.

2/ *Révolution*, op.cit. page 109.



DR

**La Marine participe activement à la lutte contre le trafic de drogue dont les fonds alimentent le terrorisme. Mais qui consomme la drogue et finance le terrorisme ?**

chiffre à peu près stable depuis plusieurs années, dont 70 % ont entre 14 et 17 ans ; 41,7 % du total des condamnés en France ont entre 18 et 25 ans ; 18 500 signalements de radicalisation dont 16 %, soit 2 960, sont des adolescents.

D'importantes franges de populations, enfermées dans des « territoires perdus » sous la menace d'extrémistes, sans possibilité de recours à la protection de l'État, s'auto-excluent de la communauté nationale pour obéir à la force mafieuse ou idéologico-religieuse et, de plus en plus souvent, à l'alliance formée par les deux dans un objectif commun, détruire l'État et le remplacer par leurs propres règles. En 1996, il y avait 751 zones sensibles. Rebaptisées quartiers prioritaires de la ville, elles sont 1 300 en 2016. Dans ces quartiers, 25 % de la population se dit vivre en insécurité<sup>3</sup>. Tous ces chiffres et d'autres encore sont disponibles sur les sites des ministères (Intérieur, Ville, etc.) mais noyés il est vrai dans un langage lénifiant.

Ce qui ressort de cela, c'est la pollution de la majorité par une minorité contre laquelle aucune barrière ferme n'est érigée. Car si les plans et directives sont multiples pour lutter contre ces phénomènes, quelques-uns sont

listés dans la note référencée<sup>4</sup>, si des dizaines de milliers de citoyens et de fonctionnaires s'engagent avec détermination, ils plient sous le déluge en absence d'une volonté politique ferme qui sache désigner les comportements sociaux et antinationaux et soutenir fermement ceux qui veulent les éradiquer.

Le SNU n'est qu'un placebo, coûteux, à rajouter à la liste de plans *Théodule*<sup>5</sup> énoncée ci-dessus. Coûteux financièrement, mais aussi en résultat politique. Car, en faisant ainsi

3/ <https://www.interieur.gouv.fr/SG-CIPDR/Strategie-nationale>.

4/ *Stratégie nationale de prévention de la délinquance ; Enseignements de défense*, loi n° 97-1019 du 28 octobre 1997, portant réforme du service national ; *L'enseignement moral et civique (EMC) et parcours éducatif de santé* : loi du 8 juillet 2013 ; *Gestes de premier secours* : article L 312-16 du code de l'éducation ; *Plan d'action contre la radicalisation et le terrorisme (PART) interministériel*, mai 2016, et de façon large, *Le parcours citoyen* ; <http://www.sports.gouv.fr/accueil-du-site/a-la-une/article/Le-plan-Citoyens-du-sport>.

5/ Plans qui ont peu ou pas d'utilité ; extension d'une déclaration du général de Gaulle sur les « comités *Théodule* ».

l'amalgame entre les perturbateurs et l'immense majorité des jeunes qui ont un comportement exemplaire, l'État inflige une punition collective que les vrais dissidents du « vivre ensemble » éviteront. Qui peut croire que l'État, incapable de faire régner la loi républicaine dans les quartiers, aura la volonté d'imposer la contrainte de ce SNU ?

En outre, il a fallu plus d'un an de réflexion par de multiples organismes pour arriver à trouver un contenu à ce placebo ! Et encore, il est question d'une vaste consultation auprès de diverses entités pour recueillir leurs propositions afin de meubler les « *trois mois d'engagement volontaire* »<sup>6</sup>. Nul doute que ces organisations, publiques, privées ou associatives, ne trouvent des bonnes idées pour tirer profit de cette force de travail à moindre coût. Lorsqu'une société est incapable de résoudre les problèmes de chômage, elle sait les cacher sous le tapis du « bien public » et de « l'engagement ».

### **« Le SNU est en réalité une nouvelle démission de la République pour éviter d'affronter les forces de délitement de la Nation »**

Quant au mois obligatoire à seize ans pour éprouver une « *façon neuve de vivre ensemble* »<sup>7</sup>, quel mépris pour le quotidien de cette jeunesse qui, de la maternelle à la fin de la scolarité, vit la moitié de sa vie dans les collectivités, souvent soumise malheureusement aux harcassements de caïds dans les établissements scolaires ou dans leurs quartiers que le SNU laissera indifférents et impunis !

Le SNU ne pouvait être qu'un outil de communication politique tablant sur l'effet coup

de menton autoritaire ; il est en réalité une nouvelle démission de la République pour éviter d'affronter les forces de délitement de la Nation. Au fond, si la République se manifestait quotidiennement, dans sa bienveillante plénitude et dans son autorité légitime, sur l'ensemble de son territoire et auprès de chacun de ses citoyens, ferions-nous aujourd'hui le constat du délitement de la « cohésion sociale » ?

La solution est connue : ordre républicain et laïcité toujours et partout, à commencer dans les salles de classes et dans les assiettes des cantines. C'est au politique de le réglementer, mais c'est à tous les citoyens de l'exiger d'eux. Revenons à un principe simple : « *L'école est le combat premier* ». Rajoutons-y la famille et sachons être ferme envers celles qui négligent leurs devoirs. Enfin, exigeons que la République ait le courage de soutenir ses serveurs dans leurs engagements quotidiens plutôt que de courber l'échine devant les faiseurs d'opinion.

En un mot que les citoyens se réapproprient la démocratie confisquée depuis trop longtemps par le gouvernement des médias, des juges et des associations communautaristes, souvent à racines exogènes, et que la République se réapproprie ses territoires géographiques, sociétaux, idéologiques perdus. Là est l'exigence urgente et vitale.

Jean-Claude ALLARD  
Officier général (2s)

6/ <https://www.gouvernement.fr/conseil-des-ministres/2018-06-27/les-grands-principes-du-service-national-universel>.

7/ *Conseil-des-ministres/2018-06-27*, op.cit.

## SNU : lecture du rapport du groupe de travail (GT)

Après avoir effectué une lecture approfondie du rapport sur le SNU remis au président de la République fin juin, le colonel Jean-Jacques Noirost estime que, dans sa forme actuelle, le projet ne répond pas à la finalité recherchée.



Le général Menaouine, président du groupe de travail sur le SNU. Est-ce la prééminence du militaire dans le domaine de l'éducation citoyenne ?

Introduction du rapport : « *Le présent rapport est rédigé dans l'esprit de proposer un dispositif opérationnel soumis à l'arbitrage de principe des pouvoirs publics. Il dépasse donc toutes les interrogations sur l'opportunité ou le bien fondé de la création d'un service national universel (SNU) - les membres du groupe partageant du reste une pleine adhésion aux objectifs et aux modalités sous tendant le dispositif.* »

Tout est dit dans cet extrait alambiqué de l'introduction du rapport du GT. En effaçant « *toutes les interrogations sur l'opportunité ou le bien fondé de la création d'un SNU* », ce GT commet une faute à l'égard du peuple français. C'est grave et mérite d'être souligné.

### **Ce rapport commence par un déni de la réalité de la jeunesse française**

L'approche qui consiste à dire que, s'il y a bien une jeunesse française, il y a « des » jeunes, qui ne sont pas tous les mêmes, est la bonne. Les critères qu'a choisis le GT pour les distinguer - géographiques, sociaux, eth-

niques et sexistes - signifie clairement que la jeunesse française ressemble à toutes les autres de par le monde, et que les moyens et contenus de ce que sera ce SNU seraient applicables indifféremment dans tous les pays, voire sur d'autres planètes.

Or, ce qui différencie entre eux les jeunes Français du reste du monde repose sur d'autres critères. Ils ne font pas plaisir à entendre, dits dans le constat brutal de leurs cruelles réalités. Il s'agit de leur attachement au pays où ils vivent (ne parlons pas encore de patrie), de leur adhésion à sa culture et à son Histoire, de leur conviction et leur désir de bâtir et défendre un avenir commun et du respect des règles de vie qui doivent prévaloir dans ce que les bonnes âmes, pour une fois avec raison, ont appelé le « vivre ensemble », fondé sur une morale commune.

Cela n'a rien à voir avec les dénominateurs passe-partout qui ont permis aux rédacteurs de ce projet, sans trop se fatiguer les méninges, et sans risquer de déplaire, de faire entrer sans difficulté tous les jeunes dans le

même moule. Aborder le besoin de SNU sous l'angle du lien de la jeunesse à la Nation est autrement plus pertinent, mais c'est un cri-tère discriminant. Mot tabou ! Mot proscrit ! Mot infâme ! Toutefois, c'est en refusant de voir la réalité, parce qu'elle va induire une notion que la bien-pensance réproouve ou condamne, que de brillants esprits passent à côté des vraies questions et trahissent les espérances de tout un peuple. Car d'une façon générale, notre peuple n'est pas hostile à un service pour la Nation, s'il est utile pour notre jeunesse et s'adresse à celles et ceux qui en ont besoin, surtout si en regard du contenu de ce projet, il y a un coût. Le SNU pourvoyeur d'harmonie et de bien-être, voilà ce qu'attendent tous les Français.

Or, fruit d'une réflexion essentiellement financière, matérielle, administrative et recherchant des compromis entre études et activités économiques, ce projet jette pêle-mêle dans un même sac tous les jeunes, comme si la mixité garçon-fille n'existait pas dans les établissements scolaires ou la vie de tous les jours, comme si dans nos territoires d'Outre-mer, nos villes et nos banlieues, les populations de diverses origines ne se côtoyaient pas (non sans difficultés parfois, qui relèvent de la simple police), comme si un grand nombre de familles françaises ne donnait pas une solide éducation à leurs enfants en leur apprenant, dans le cocon familial, les fondamentaux de la vie en collectivité, comme si les possibilités de voyages, les mutations professionnelles, les échanges scolaires organisés

n'offraient pas de multiples occasions de visiter la France ou d'aller à l'étranger et d'effectuer de fructueuses et enrichissantes rencontres.

Ce constat d'évidence apporte la preuve que les critères choisis pour donner un sens à ce SNU ne sont pas les bons. En revanche, ils plaisent à un courant de pensée dominant qui, refusant d'affronter le vécu quotidien de nos jeunes, se réfugie dans un amalgame grossier qui voudrait que prévale un nivellement par le bas des valeurs et des comportements. Il serait intéressant que le GT nous explique ce que ce SNU pourrait apporter, par exemple, aux élèves des établissements militaires de la Défense, qui chaque semaine chantent la Marseillaise en levant les couleurs,

**« Les critères choisis pour donner un sens à ce SNU ne sont pas les bons »**

bénéficient d'un encadrement de grande valeur, y compris professoral, évoluent dans une mixité respectueuse, suivent une scolarité ri-



**« L'armée [...] n'est pas la modalité naturelle d'encadrement de la jeunesse » et « L'école est le combat premier » est-il écrit dans ce livre programme du candidat Emmanuel Macron**

## LIBRES PROPOS

goureuse, observent une discipline comportementale contraignante dans laquelle les origines sociales sont effacées par le port d'un uniforme obligatoire, tout en accueillant dans leurs rangs des élèves issus de milieux défavorisés, très souvent d'origine immigrée. Ces heureux élus de nos établissements militaires ne sont pas les seuls à s'imprégner, dès le secondaire, des grandes valeurs qui soudent une génération. Leur exemple est à méditer, eux qui chaque mois, vivent un SNU.

### **La consultation de la liste des personnalités, groupes ou associations qui ont contribué à l'élaboration de ce projet réserve quelques surprises**

Il ne s'agit pas de contester les aptitudes à réfléchir ou émettre des idées, quelles qu'elles soient, de la part de tel ou tel. Certaines personnes sont connues pour leurs prises de positions très engagées dans la voie du multiculturalisme et la libre pensée. On retrouve leur influence tout au long de ce rapport, sans qu'aucun autre point de vue en ait atténué la portée. D'autres apparaissent de façon assez inattendue pour donner un avis ou servir de référence. Ce sont des touche-à-tout consultés à tout propos, et leur crédibilité sur un tel sujet n'est pas évidente. S'il est possible d'y trouver d'éminentes personnalités militaires, il est regrettable de ne pas y voir figurer le G2S, qui a pourtant produit une étude fouillée, argumentée et très ouverte sur l'opportunité ou le bien fondé du SNU. On comprend mieux la remarque liminaire relevée dans l'introduction du rapport. De là à éprouver une suspicion à l'égard du général rapporteur du GT, il n'y a qu'un pas, que pourtant l'esprit de corps, qui unit les compagnons d'armes que nous sommes tous, interdit de franchir.

### **Certains jeunes ont besoin d'un SNU : il faut le créer pour eux**

C'est nécessaire, pour leur apprendre qui est cette France qui aime ses enfants et veut les aider à se hisser, marche après marche, sur les plus hauts gradins de la réussite et du bonheur de vivre dans un tel pays. Ces jeunes ont perdu pied. Ils se sont égarés dans des challenges pervers, les chemins creux du vice et de la délinquance, parfois les travers d'une haine anti française contenue dans les dis-

### **« Rien ne sera trop beau ni trop cher pour ramener dans le giron national celles et ceux qui en sont sortis »**

cours prônant une vengeance post coloniale. Le « père » du SNU n'est pas pour rien dans cette haine, pour avoir parlé de crime contre l'humanité depuis l'étranger. Ce serait alors une occasion rêvée de bien expliquer à tous ces jeunes immigrés ce qu'a été la réalité de la colonisation, et pour ceux qui ne l'ont pas encore admise, l'incompatibilité de l'islam et de ses règles sociales d'un autre âge avec les valeurs de la grande démocratie républicaine qu'est la France. Rien ne sera trop beau ni trop cher pour ramener dans le giron national celles et ceux qui en sont sortis ou n'ont jamais voulu y entrer. Cela vaut particulièrement pour les jeunes filles soumises à des mœurs ou des règles vestimentaires condamnables. Le SNU, pour elles, serait un grand pas vers l'émancipation ou la libération.

L'idée d'un SNU est une des solutions aux maux que traverse une fraction importante de notre jeunesse, de notre société, et au-delà, notre nation tout entière. Avec ce projet bâclé, elle manque sa cible. Elle est donc gaspillée.

*Jean-Jacques NOIROT  
Colonel (er)*